

AVIS

Affectation ou nomination à titre temporaire 915-246010530

**À tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales réguliers et occasionnels
présentement à l'emploi du Directeur des poursuites criminelles et pénales
et
À tous les candidats déclarés aptes à exercer la fonction de procureur
dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes**

Un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales est offert au Bureau de Saint-Jérôme

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) désire informer son personnel régulier et occasionnel qu'il entend pourvoir un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales au Bureau de Saint-Jérôme.

Ce bureau est sous la responsabilité de M^e Jocelyne Rancourt, procureure en chef par intérim aux poursuites criminelles et pénales. La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M^e Nathalie Thibert, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue au regard de l'affectation, le DPCP pourra considérer, aux fins de recrutement, les candidatures des procureurs occasionnels en poste présentement et, au besoin, les candidatures apparaissant sur la liste de déclaration d'aptitudes à la fonction de procureur.

TRAITEMENT :

Au 1^{er} avril 2017, le traitement minimal est fixé à 57 983 \$ pour un horaire hebdomadaire à 35 heures et à 116 893 \$ au maximum de l'échelle, alors que pour un horaire hebdomadaire à 37,50 heures, le traitement minimal est fixé à 62 127 \$ et le traitement maximum à 125 252 \$.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les procureurs à l'emploi du DPCP ainsi que les personnes ayant réussi un processus de qualification dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes à la fonction de procureur sont invités à manifester leur intérêt en transmettant une lettre à cet effet, accompagnée de leur curriculum vitae, et dans laquelle le numéro **915-246010530** est mentionné. Ces deux documents doivent être envoyés par courriel à rh_dpccp@dpccp.gouv.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Directeur des poursuites criminelles et pénales
Complexe Jules-Dallaire
2828, boulevard Laurier, tour 1, bureau 500
Québec (Québec) G1V 0B9

Il est à noter que vos documents doivent être reçus au plus tard le 18 octobre 2017 à 17 heures.

CONDITION PARTICULIERE

Si la personne retenue n'est pas déjà à l'emploi du DPCP, elle devra donner son autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.

INFORMATIONS :

Pour obtenir des informations, veuillez composer le 418 643-9059, poste 20918.

29 septembre 2017